



## Les soirées trimestrielles des DRH et des juristes en droit social

### Introduction par

Michèle Côme, Humour Incorporated - COME INC

### Come Inc propose de faire passer vos messages en utilisant l'humour :

- Insuffler une énergie positive pour fédérer les équipes autour de projets d'entreprise
- Garantir une communication interne réussie de votre stratégie tout en mettant en place une bonne pratique antistress
- Transformer les comportements de résistance et de crainte en dynamique constructive
- Créer un terrain favorable aux échanges et à la créativité

**18h00**

### L'entretien d'évaluation

Le caractère central de l'évaluation des salariés, pivot des deux axes de préoccupation essentiels des années à venir : l'égalité de traitement entre travailleurs et la santé au travail

#### Définition

- Distinction par rapport aux entretiens obligatoires légaux (seniors, forfaits-jours, travail pénible...)
- Les sources possibles
  - Convention collective
  - Règlement intérieur
  - Usage
  - Décision de la Direction
- Peut-on le grouper avec d'autres entretiens obligatoires ?

#### Enjeu de l'entretien

- À quoi sert-il ? Salaire, formation, évolution de carrière, maintien dans l'emploi ?
- Est-il possible/opportun de le déconnecter du salaire ?

#### Mise en place

- Périodicité / articulation avec les NAO
- Supports (électronique, papier...)
- Consultation des IRP

#### Une arme à double tranchant

- Le risque de stress : quand l'entretien se retourne contre l'employeur
- Le risque de discrimination
- Comment convaincre les managers récalcitrants ?
- Comment les former ?
- Les différents systèmes d'entretien (360°, assessment centers, collectif...)

Stéphanie Stein, Avocate

SKADDEN, ARPS, SLATE, MEAGHER & FLOM, LLP

**19h00**

### La jurisprudence de A à Z

#### Les arrêts remarquables par Monsieur le Conseiller Linden : décryptage des tendances (programme prévisionnel susceptible d'évoluer en fonction de la jurisprudence à venir)

- Durée du travail
  - L'avis conforme des délégués du personnel sur le fractionnement des congés doit-il être exprès ? Cass., Soc., 29 juin 2011, n° 09-70.688
  - Conditions de validité du forfait-jours Cass., Soc., 29 juin 2011, n° 09-71.107
  - Précision sur le temps de travail effectif Cass., Soc., 29 juin 2011, n° 10-14.743 P+B

#### Harcèlement

- Que doit faire l'employeur qui a connaissance d'éventuels faits de harcèlement ? Cass., Soc., 29 juin 2011, n° 09-70.902

#### Contrat de travail

- L'employeur peut-il mettre à la retraite un salarié engagé après l'âge de 65 ans ? Cass., Soc., 29 juin 2011, n° 09-42.165
- Égalité de traitement. Cass., Soc., 6 juillet 2011, n° 09-65.554
- Respect de l'intimité de la vie privée Cass., Soc., 5 juillet 2011, n° 10-17284

#### Licenciement – Procédure prud'homale

- Le salarié qui s'approprie des documents professionnels en vue d'une action prud'homale future commet-il un vol ? Cass., Crim., 16 juin 2011, n° 10-85.079
- Production en justice de documents couverts par le secret professionnel Cass., Soc., 5 juillet 2011, n° 09-42.959

Alexandre Linden, Conseiller

COUR DE CASSATION

**20h00**

### Les nouveaux défis des DRH

#### Les suites de la loi du 20 août 2008 sur les élections professionnelles

- Premier effet : un changement de comportement des organisations syndicales qui sont perpétuellement en campagne électorale, leur survie dépendant de leur audience électorale. Radicalisation ou coopération. L'attitude de la direction influence.
- Deuxième effet : la difficulté à tirer les conséquences des élections
  - Perte de représentativité = perte de quels avantages ?
  - Panneaux, locaux, subventions ?
  - Peut-on les maintenir ? Quels risques ?
  - Comment gérer les RSS\* ? Quels sont leurs droits et leurs absences de droits ?
- Troisième effet : changement d'interlocuteurs de négociation
  - Comment mener les négociations ? Qui convoquer ?
  - Qui ne pas convoquer ?
- Comment négocier le protocole d'accord préélectoral ? Avec qui ?
- Quatrième effet : nouvelles vérifications en cas de désignation d'un délégué syndical et/ou d'un représentant syndical au CE

Caroline Canavese, Directeur de la coordination et gestion des IRP - DRH - AXA FRANCE

\*Représentant de la Section Syndicale

**20h45**

### Pratiques innovantes

#### Les Happy Hours du Management® : une méthode innovante pour répondre aux problématiques des managers

- Un format original et adapté aux contraintes organisationnelles des managers
- Une méthode permettant de trouver des solutions concrètes à ses problématiques managériales
- Développer sa capacité à se positionner en tant que manager-ressource
- Bénéficier d'un réseau d'échange des meilleures pratiques entre pairs
- Découvrir un concept original reposant sur les techniques du co-développement, de l'analyse systémique et de l'informal learning

Frédéric Demarquet, Formateur, Coach, Consultant

**21h00**

### Cocktail

**La prochaine date**

6 décembre 2011

Retrouvez plus d'informations sur le Club Droit social & RH sur le site [www.clubdroitsocial.com](http://www.clubdroitsocial.com)